

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5041 - Jeudi 15 Janvier 2026 - Prix : 200 Fc

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Une licence professionnelle pour moderniser l'élevage



L'Université des Comores (UDC) a officiellement lancé une nouvelle Licence professionnelle en production animale, en partenariat avec le ministère de l'agriculture, avec l'appui de la Banque mondiale. Cette formation ambitionne de renforcer les compétences techniques dans le secteur de l'élevage, afin de contribuer durablement à la sécurité alimentaire et à l'autosuffisance du pays. Les étudiants bénéficieront d'un apprentissage orienté vers la pratique, directement applicable sur le marché du travail.

La cérémonie de lancement s'est tenue le jeudi 8 janvier dernier à l'EMSP, en présence de plusieurs hautes personnalités, parmi lesquelles le ministre de l'Éducation, celui de l'Agriculture, de la

Pêche et de l'Artisanat, le recteur de l'Université, un représentant de la Banque mondiale ainsi que le coordinateur du projet FSRP. Fruit d'une collaboration étroite entre l'Université et le ministère de l'Agriculture, cette initiative vise à professionnaliser le secteur de l'élevage en plaçant les jeunes au cœur du développement national. Elle répond à un besoin croissant de compétences locales capables d'accompagner la modernisation de la production animale. La formation, qui sera dispensée à la Faculté des Sciences et Techniques, est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat scientifique ayant validé au moins une année d'études en sciences.

LIRE SUITE PAGE 3

25 Radjab 1447
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Janvier 2026

Lever du soleil:

05h 52mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fajr : **04h 41mn**

Dhouhr : **12h 18mn**

Ansr : **15h 53mn**

Maghrib: **18h 41mn**

Incha: **19h 55mn**



MPOX :

Une vigilance encore insuffisante

La situation sanitaire régionale suscite une vive inquiétude. La variole simienne (Mpoxy), une maladie virale potentiellement grave, circule actuellement à Madagascar et a déjà été signalée à Mayotte. Face à cette menace, les autorités sanitaires comoriennes ont annoncé plusieurs mesures de prévention pour empêcher l'introduction du virus sur le reste du territoire national. Mais sur le terrain, de nombreuses voix s'interrogent : ces dispositions sont-elles réellement à la hauteur du danger ?

L'inquiétude s'est accentuée cette semaine avec l'arrivée de deux navires en provenance de Madagascar, appartenant aux compagnies maritimes ACADIE et FATIMA. Dans un contexte marqué par la recrudescence des cas de Mpoxy dans la région, la population redoute une éventuelle entrée du virus par voie maritime. Beaucoup estiment que les mesures appliquées restent limitées. Le navire MV ACADIE, parti du port de Majunga le week-end dernier, a fait escale à Mutsamudu, avant de rallier Moroni. Son accostage dans la capitale a été retardé de plusieurs heures, suscitant interrogations et tensions parmi les passagers. Selon des sources concordantes, l'ensemble des voyageurs a été soumis aux contrôles prévus par les protocoles sanitaires en vigueur, en coordination avec les autorités compétentes.

Concrètement, ces mesures se sont traduites par la désinfection du navire et des colis, le lavage des



Arrivée de passagers en provenance de Madagascar.

mains, la prise de température, le port obligatoire du masque et la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de symptômes. Des dispositions jugées insuffisantes par une partie de la population, en l'absence de dépistage systématique ou de tests PCR à l'arrivée.

« Je suis très inquiète. Tous ces passagers en provenance de Madagascar représentent un réel danger », confie une citoyenne comorienne sous couvert d'anonymat. « Si la situation était inversée, les frontières auraient déjà été fermées. On l'a vu récemment avec le choléra. Aujourd'hui, j'ai l'impression que nos autorités ne font pas

assez pour nous protéger. »

Ce sentiment de frustration est alimenté par le décalage perçu entre les annonces officielles et la réalité sur le terrain. La semaine dernière, le ministère de la Santé et ses partenaires avaient pourtant présenté un plan de riposte prévoyant une surveillance renforcée aux points d'entrée, notamment dans les ports et les aéroports, ainsi qu'un dispositif de contingence incluant un suivi sanitaire rigoureux. Or, l'absence de tests PCR et de dépistage systématique à l'arrivée soulève de sérieuses interrogations. Les autorités portuaires indiquent, de leur côté, que l'identité des voyageurs est

relevée et que ces derniers seront suivis après leur entrée sur le territoire. « Les passagers pourront être convoqués pour des contrôles sanitaires supplémentaires si nécessaire », assure un responsable de l'immigration. Mais dans les faits, aucun dépistage n'est effectué sur place, ce qui alimente le doute et l'inquiétude au sein de la population.

À bord du navire, la tension était palpable. Mariama, passagère du MV ACADIE, témoigne : « Nous sommes restés bloqués depuis 8 heures du matin avant de pouvoir entrer au port de Moroni. À Mutsamudu, des passagers ont refusé de monter à bord par peur d'at-

traper la maladie. C'est compréhensible. Nous, nous avons été testés et avons respecté toutes les mesures, mais la peur est là. »

La même situation a été observée à l'arrivée du bateau FATIMA, dont les passagers ont été soumis aux mêmes protocoles. Là encore, de nombreuses voix dénoncent des mesures jugées trop légères. « On entend beaucoup de discours, mais très peu d'actions concrètes à la hauteur de l'urgence », déplore Saïd Youssouf, notaire rencontré à proximité des douanes de Moroni. « Pourquoi ne pas fermer temporairement les frontières pour limiter les risques ? » s'interroge-t-il, avant de conclure : « Une fois le virus introduit dans le pays, il sera trop tard pour réagir. » Si aucun cas de Mpoxy n'a été enregistré à ce jour, la crainte d'une propagation rapide demeure. Fortes des leçons tirées des crises sanitaires précédentes, notamment celles liées à la Covid-19 et au choléra, de nombreuses voix appellent à un renforcement immédiat des mesures de prévention. Car la variole simienne peut entraîner des complications graves, voire mortelles dans certains cas. Dans ce contexte, les autorités sanitaires sont attendues sur des décisions plus fermes afin de protéger la population et prévenir une éventuelle épidémie. La santé publique est en jeu, et pour beaucoup, le temps n'est plus aux demi-mesures.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

EDUCATION :

Remise de matériels pédagogiques aux élèves de Ndrondroni

Les élèves de la région de Maledjélé ont bénéficié lundi 12 janvier dernier d'une remise de matériels pédagogiques, dans le cadre du soutien aux établissements scolaires et de l'amélioration des conditions d'apprentissage sur l'île de Mohéli. Une initiative de Valéry Hidari conseiller privé de la gouverneure de Mohéli qu'il a prise « en tant qu'un citoyen de la région, pour contribuer à son développement ».

Une cérémonie a été organisée lundi dernier à EPP de Ndrondroni pour remettre des fournitures scolaires aux élèves de cet établissement. Valéry Hidari, conseiller privé de la gouverneure de Mohéli, principal donateur de ces fournitures scolaires d'une valeur de 1.400.000 KMF n'a pas manqué, lors de son allocution, de rappeler la signification de ce geste : « Ce don traduit l'engagement des autorités de Mohéli à accompagner les élèves et à créer les conditions favorables à leur réussite scolaire. L'éducation reste une priorité, car elle constitue la base du développement durable de notre île ».

Les matériels remis, comprenant des cahiers, stylos, crayons, gommes, ardoises et des outils

pédagogiques, sont destinés, selon Valéry, à renforcer les moyens mis à disposition des élèves et à soutenir le travail des enseignants. Le directeur de l'école Mr. Daouiou Mohamed Attoumane a salué l'initiative : « Ces matériels représentent un appui concret pour nos élèves et un encouragement pour toute la communauté éducative. Ils contribueront à améliorer la qualité de l'enseignement et à faciliter l'apprentissage au quotidien ». Les élèves et les parents ont exprimé leur satisfaction, soulignant que ce geste permettra de mieux suivre les cours et d'évoluer dans de meilleures conditions.

À travers cette action, Valéry Hidari réaffirment leur engagement en faveur de l'éducation et du développement du capital humain. Cette opération illustre la volonté des responsables locaux de placer les élèves au centre des priorités éducatives, en particulier dans les zones rurales où les besoins en ressources pédagogiques restent importants. Grâce à ce don, les élèves de Ndrondroni disposent désormais de moyens supplémentaires pour progresser dans leur parcours scolaire, renforçant ainsi l'équité et l'accès à une éducation de qualité sur l'île.



Remise de matériels pédagogiques aux élèves de Ndrondroni.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :**Une licence professionnelle pour soutenir la modernisation de l'élevage**

Selon le Dr Hamidou Soulé, doyen de la faculté, cette licence professionnelle permettra aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques favorisant l'insertion professionnelle et l'auto-emploi. « En plus des enseignements fondamentaux tels que la biochimie et l'étude des ruminants, des volailles et de l'apiculture, les étudiants bénéficieront d'immersions régulières sur le terrain », précise-t-il. De son côté, le recteur de l'Université a souligné que cette formation s'inscrit pleinement dans la vision stratégique du président de la république, Azali

Assoumani, qui place le capital humain, la formation qualifiante et l'employabilité des jeunes au centre des politiques de développement. Il a invité les institutions et les acteurs du secteur à accueillir ces étudiants, qu'il qualifie de « véritables vecteurs de progrès ».

Prenant la parole à son tour, le ministre de l'agriculture, Dr Daniel Ali Bandar, a salué une initiative qu'il considère comme « un pas important vers l'autosuffisance alimentaire et la réduction de la pauvreté ». Il a également exprimé sa reconnaissance à la Banque mon-

diale pour son appui financier à travers le projet FSRP. Ce dernier prévoit notamment la mise en place d'unités nationales de production avicole, la distribution de kits d'élevage, ainsi que l'appui aux centres ruraux de développement économique. Les bénéficiaires disposeront également de poulaillers construits ou réhabilités afin d'améliorer les conditions d'élevage et la biosécurité.

Le ministre de l'Éducation, Bacar Mvoulana, a pour sa part exprimé son optimisme quant aux retombées de cette formation. « Le

gouvernement réaffirme son engagement à œuvrer aux côtés de la communauté universitaire pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur, promouvoir la recherche et former des compétences utiles au développement du pays », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Il ne s'agit plus seulement de former, mais de former utilement, pour l'emploi et pour la production. »

Ce projet illustre une coopération intersectorielle exemplaire entre l'université, les pouvoirs publics et les partenaires internationaux. Il vise à renforcer la sécurité

alimentaire, améliorer la productivité du secteur de l'élevage et offrir des perspectives concrètes aux jeunes Comoriens. Une réponse tangible aux besoins du marché et un levier important pour le développement économique durable du pays. « Nous sommes impatients de constater les résultats de cette initiative et les impacts positifs qu'elle aura sur l'économie nationale », a conclu le Dr Daniel Ali Bandar.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(Stagiaire)

TRANSPORT AÉRIENS ET MARITIMES :**Bilan et perspectives au cœur des échanges**

Le ministère des transports aérien et maritime a tenu, ce mardi 13 janvier, une réunion de réflexion à Moroni. Cette rencontre visait à dresser le bilan des activités de l'année écoulée et à discuter des perspectives pour l'année 2026. Plusieurs membres du gouvernement ont pris part à cette réunion.

En prélude à l'année 2026, le ministère des transports aérien et maritime a tenu sa réunion annuelle consacrée à l'évaluation des actions menées en 2025 et à la présentation des grandes orientations et priorités pour l'année à venir. Selon la ministre en charge du secteur, le bilan fait ressortir des résultats jugés satisfaisants, appelés à être renforcés par une vision plus ambitieuse. Elle a exhorté l'ensemble des acteurs à redoubler d'efforts afin d'atteindre

un niveau de constance et de performance supérieur à celui de 2025. « Nous sommes appelés à mener une réflexion constructive sur les enjeux actuels et futurs, et surtout à faire preuve de réactivité et de proactivité dans le cadre des secteurs aérien, maritime et de l'UGPS. Cette dynamique nous permettra d'atteindre les objectifs fixés dans le PTA 2026, notamment ceux concernant les missions attribuées à notre ministère », a déclaré la ministre Yasmine Hassane Alfeine.

Elle a également souligné les nombreux défis auxquels le secteur est confronté au quotidien, tant de la part du gouvernement que de la population. « Redoublons tous d'efforts de manière collégiale et indéfectible afin que notre savoir soit notre meilleure arme pour conjurer nos actions, corriger les imperfections et relever les défis. Tout ce que nous aspirons à réaliser doit se

faire dans le respect des orientations du gouvernement, pour le bien du peuple comorien et des générations futures », a-t-elle insisté.

Elle a salué l'intervention de l'ASECNA dans la sécurisation de la navigation aérienne au niveau des aéroports secondaires de Bandar Salam et d'Ouani. « Cette initiative permettra un meilleur désenclavement de nos îles et la promotion d'un écotourisme responsable au profit de la population. Rien ne peut se faire sans une contribution collective, constante et réelle pour atteindre les objectifs du Plan Comores Émergent (PCE) », a indiqué celle qui affirme que ce programme s'inscrit pleinement dans le processus de transformation stratégique du pays, afin de répondre aux défis mondiaux contemporains. « Nous devons tous nous y consacrer pleinement, car il s'agit d'un programme capable de garantir la réussite des Comores. »

De son côté, Soilihi Mohamed Djounaind, secrétaire général adjoint du gouvernement, a fait savoir que cette réunion, a permis de faire le bilan de l'année écoulée et de débattre de la vision pour 2026. « Plusieurs sujets ont été abordés, notamment la réhabilitation de l'aéroport et le projet de réhabilitation des ports. À l'issue de ce bilan, un plan d'action sera élaboré. L'État évaluera les programmes proposés afin de retenir les actions prioritaires pour l'année 2026 », a-t-il précisé.

Nassuf Ben Amad



l'équipe du ministère des transports.

CNDHL - BILAN DES PLAINTES :**Beaucoup de citoyens ignorent leurs droits ou abandonnent**

Dans son dernier bulletin trimestriel couvrant la période d'octobre à décembre 2025, la Commission nationale des droits de l'Homme et des libertés (CNDHL) fait le point sur ses principales actions en faveur de la promotion et la protection des droits fondamentaux. Rendu public et accessible en ligne, le document met en exergue les initiatives menées dans plusieurs domaines, notamment la protection de l'enfance, les conditions de détention, la formation des forces de sécurité ainsi que la coopération institutionnelle et internationale. À travers ce rapport, la CNDHL appelle à une mobilisation collective autour des enjeux liés à la dignité humaine.

Dans ce rapport, la CNDHL a dressé un bilan sur les plaintes et recours relatifs aux droits humains pour l'année 2025. 19 plaintes ont été enregistrées,

révélant une prévalence des conflits familiaux, des litiges professionnels et des demandes d'assistance juridique. Si 9 dossiers ont connu une issue favorable ou partielle, 10 ont été classés sans suite, faute de suivi ou de pièces justificatives. « Pour l'année 2025, la majorité des plaintes réceptionnées, sont liées aux problèmes intrafamiliaux. Dans ce cas

la CNDHL recommande la réconciliation ou la médiation entre les deux parties », lit-on sur le document.

Sollicité pour des précisions, Farid Soulé, chargé du suivi des plaintes et recours, explique que : « Ce bilan reflète à la fois la confiance croissante envers notre institution et les limites du système d'accompagnement ». Les conflits conjugaux et familiaux représentent la majorité des dossiers « Nous avons pu intervenir dans des cas de garde d'enfants, de pensions alimentaires ou de réconciliation familiale, souvent en lien avec les cadis ou les services judiciaires. Mais le désistement des plaignants ou l'absence de documents freinent notre action », souligne-t-il. La CNDHL a orienté plusieurs plaignants vers des institutions compétentes telles que la gendarmerie, l'inspection du travail ou les juridictions civiles. « Notre rôle est aussi instructeur : expliquer les démarches, accompagner sans se substituer aux autorités judiciaires », précise-t-il.

Le rapport pointe des failles dans le suivi des plaintes, une collaboration inter-institutionnelle encore fragile, et une méconnaissance des recours disponibles par une partie de la population. « Nous devons renforcer la sensibilisation, notamment dans les zones rurales et

aujourd'hui. Beaucoup de citoyens ignorent leurs droits ou abandonnent faute d'accompagnement », regrette le responsable. La CNDHL lance un appel à l'ensemble des institutions privées et publiques à poursuivre et renforcer leur collaboration dans le but de construire une société où le respect des Droits humains devient un mode de vie pour tous. Pour cette nouvelle année 2026, elle prévoit intensifier ses campagnes d'informations et de renforcer ses partenariats avec les acteurs judiciaires et sociaux. « Chaque plainte déposée doit être vue comme une chance de trouver une solution et d'éviter que le problème ne se répète. Mais pour y parvenir, il faut non seulement des ressources, mais aussi une réelle volonté des parties prenantes », nous dit notre interlocuteur.



Aticki Ahmed Ismael
(Stagiaire)

LIBRE OPINION

Ce que doit être la diplomatie comorienne : le réalisme comme boussole

De nos jours, les données de la géopolitique mondiale évoluent à une vitesse inimaginable, accélérant une recomposition d'un monde caractérisé jusqu'ici par les rivalités entre les grandes puissances, nées de la fin de la 2ème guerre mondiale. Elles exigent la définition de nouvelles géostratégies politiques et militaires adaptées et redessinent des nouveaux équilibres mondiaux qui exposent beaucoup de petits états comme le nôtre, l'Union des Comores, à un choix fondamental : celui de la posture ou celui du réalisme. Face à ce dilemme qui soulève un débat non des moins passionnés, il est essentiel de rappeler que la diplomatie ne se nourrit ni de slogans, ni de réflexes idéologiques, mais d'une lecture lucide des intérêts nationaux en jeu.

Notre pays, les Comores, a connu l'histoire coloniale, ses blessures et ses contentieux non résolus. La question de Mayotte demeure une plaie ouverte dans la conscience nationale et un dossier politique majeur. La relation avec la France, partenaire historique, est donc nécessairement complexe, parfois tendue, et doit continuer à être abordée avec fermeté et exigence. Cela étant, la complexité ne signifie pas rupture aveugle, pas plus qu'exigence ne signifie rejet systématique dicté par des émotions ou des attitudes simplistes.

De nos jours si certains discours tendent à présenter l'éloignement des partenaires traditionnels

comme une condition essentielle de l'acquisition totale de notre souveraineté et par ricochet une garantie de notre développement, il faut dire que le rapprochement avec de nouvelles puissances étrangères ne se présente pas comme une alternative évidente et rassurante. À mon humble avis, le débat mérite d'être posé à tous les niveaux de décision de notre nation, de façon complète sans être complexe et de façon simple sans être simpliste.

Tous les partenariats internationaux ne produisent pas les mêmes effets, notamment pour un État insulaire à l'économie fragile, aux institutions encore en consolidation et à la jeunesse nombreuse en quête d'opportunités.

La coopération franco-comorienne, malgré ses limites et ses déséquilibres, s'inscrit dans une temporalité longue. Elle concerne des domaines structurants : formation des cadres, appui institutionnel, éducation, santé, sécurité, culture, gestion de la diaspora et accès indirect aux mécanismes européens. Ce sont là des leviers souvent discrets, peu spectaculaires, mais déterminants pour la stabilité et la capacité de projection d'un État tel le nôtre.

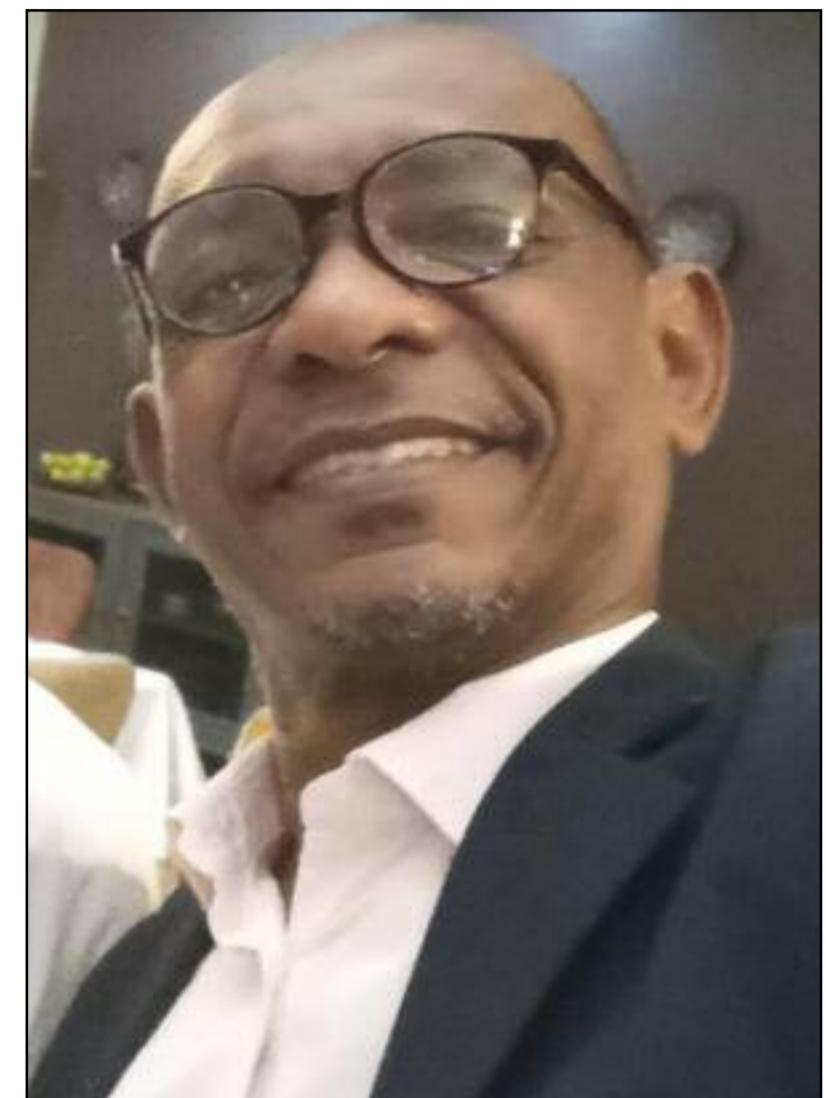
À l'inverse, l'intérêt croissant manifesté par des puissances comme la Chine ou la Russie s'inscrit dans des logiques globales qui dépassent largement le cadre comorien. Leurs politiques étrangères répondent à des priorités stratégiques prop-

res, légitimes du point de vue de leurs intérêts, mais qui ne coïncident pas toujours avec les besoins profonds de sociétés comme la nôtre. Les partenariats proposés privilient fréquemment les infrastructures visibles, les accords rapides et les gains symboliques, sans toujours garantir un ancrage institutionnel durable ni un transfert réel de compétences.

Il ne s'agit pas ici d'opposer les uns aux autres, ni de rejeter la diversification diplomatique. Une politique étrangère équilibrée suppose, au contraire, l'ouverture, le dialogue et la pluralité des partenariats. Mais cette ouverture doit être hiérarchisée car toute diplomatie repose sur une conscience d'amitié et de fraternité. Pour les Comores, le critère central ne devrait pas être l'effet d'annonce, mais la capacité d'un partenaire à contribuer à la stabilité, à la formation des ressources humaines, à la consolidation de l'État et à la cohésion sociale.

Dans cette perspective, maintenir une relation structurée avec la France ne relève ni de la nostalgie, ni de l'alignement. C'est un choix pragmatique, fondé sur la connaissance mutuelle, la proximité humaine et linguistique, et l'existence de canaux de dialogue éprouvés. Une relation qui, loin d'exclure la fermeté sur nos revendications, offre justement un cadre pour les porter avec constance et crédibilité.

La souveraineté ne se mesure pas au nombre de ruptures



proclamées, mais à la capacité d'un pays à choisir ses alliances en fonction de ses intérêts réels. Pour les Comores, le défi n'est pas de changer de partenaires pour le principe, mais de bâtir une diplomatie adulte, non aliénée dans le discours, mais lucide dans ses priorités.

Dans un monde instable, le courage politique consiste par-

fois à préférer le long terme au spectaculaire, et le réalisme aux illusions. C'est à cette condition que la diplomatie comorienne pourra véritablement servir le développement et la dignité nationale.

Par MOHAMED DJALIM Ali
Enseignant-chercheur à la retraite

JOURNÉE CNUDCI :

Le droit commercial international expliqué aux Comores

La Commission des nations unies pour le droit du commerce international (CNUDCI) en partenariat avec la Chambre de commerce (CCIA), le barreau de Moroni, le ministère de la Justice, Comor Lab et l'Université des Comores (UDC) ont organisé la semaine dernière à Moroni deux rencontres de sensibilisation aux instruments de la CNUDCI et à la promotion de leur utilisation dans le cadre du commerce international. Cette initiative doit permettre aux acteurs économiques et juridiques comoriens de mieux comprendre les avantages de l'harmonisation et de la modernisation du droit commercial international et de s'approprier des

outils nécessaires pour établir un cadre juridique sécurisé et efficace qui permettra la facilitation des transactions commerciales.

Notre pays est devenu membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Une intégration intervenue à la 13ème Conférence ministérielle tenue à Abu Dhabi du 26 au 29 février dernier. C'est dans ce contexte que Hamidou Mhoma a expliqué à la presse le 25 novembre dernier lors de la première journée CNUDCI : « C'est un avantage pour les opérateurs économiques du pays, les avocats et les autres structures concernées de participer à cet événement dans le but

d'appréhender le droit commercial international. Le pays a accédé à l'OMC donc nous devons connaître les lois et les règles internationales liées au commerce. Ça fait déjà dix ans que Madagascar s'est conformé aux règles de la CNUDCI. Et nous c'est la première fois que nous avons la chance d'accueillir un membre de la CNUDCI, Luca Castellani venu nous accompagner sur ce droit commercial international ». Dans cette optique, le pays se doit d'adopter les textes importants en matière de droit du commerce international, son statut d'Etat membre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) constitue un avantage indénia-

ble.

La CNUDCI est apparue comme un organe avec lequel le pays doit coopérer pour atteindre cet objectif. Cette commission joue un rôle crucial dans l'harmonisation et la modernisation progressive du droit commercial international. Ses instruments juridiques, tels que la Convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises (CVIM) et la Loi type sur l'arbitrage commercial international, sont largement utilisés dans le monde et contribuent à la facilitation du commerce international, à la promotion de la sécurité juridique et à l'amélioration de manière générale au climat des affaires.

Pour l'expert Luca

Castellani, « cette journée est bénéfique aux acteurs économiques et juridiques comoriens, notamment aux juges, aux avocats, aux arbitres, aux chefs d'entreprises et aux étudiants en droit de connaître l'importance de l'harmonisation et de la modernisation du droit commercial international et la pertinence des textes de la CNUDCI aux Comores ». La journée a pu sensibiliser sur les instruments de la CNUDCI et à la promotion de leur utilisation dans le cadre du commerce international.

Kamal Gamal

JEUX DES ÎLES 2027

La participation de Mayotte objet de tractations

Selon un décret des autorités françaises du 30 décembre 2025, Mayotte passe du statut de département à celui de Département-Région. « Les dispositions suivantes sont modifiées ou créées afin d'organiser le Département-Région de Mayotte dans le Code général des collectivités territoriales et le Code électoral », lit-on dans l'article premier de ce décret. La logique du texte voudrait que le territoire comorien sous occupation française puisse s'administrer avec beaucoup plus d'indépendance, en tenant compte de la réalité du territoire, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant. Et les élus de Mayotte n'ont pas tardé pour tester la nouvelle institution issue, de la nouvelle logique territoriale.

Et comme par évidence c'est une question liée aux Comores, qui était à l'étude et quoi de mieux pour eux, que les

jeux des îles. « Conscient de la portée sportive, institutionnelle et symbolique de cette question, le Président de l'Assemblée de Mayotte, Monsieur Ben Issa Oussenai, a annoncé l'ouverture d'une phase de concertations », nous rapporte le Journal De Mayotte (JDM mobile) rapportant les conclusions. Les élus de Mayotte ont évoqué les difficultés que rencontrent les athlètes Maorais lors des jeux des îles. « À la suite de l'attribution de l'organisation de la prochaine édition des Jeux des îles de l'Océan indien aux Comores, des prises de position publiques ont émergé quant à la participation de Mayotte à cet événement sportif régional. Ces expressions font écho aux difficultés et aux situations ressenties comme des humiliations envers les athlètes mahorais, dans un contexte marqué par le différend politique opposant les Comores à Mayotte ».

Dans ce cadre, les élus de

Mayotte vont lancer à partir de ce 15 janvier une série de concertation avec les différentes parties prenantes pour permettre aux élus d'avoir des éléments d'appréciation. « Cette démarche vise à permettre aux élus du Département-Région de Mayotte de disposer d'éléments d'appréciation complets et partagés, en amont de toute prise de décision relative à la participation de Mayotte aux prochains Jeux des îles de l'Océan indien et, le cas échéant, à l'inscription des crédits correspondants dans le prochain budget de l'Assemblée de Mayotte ». Ce jeudi, les élus vont rencontrer les grands élus de Mayotte, avant une rencontre avec le mouvement sportif et les forces vives de l'île nous rapporte, pour voir ensemble les voies et moyens de permettre aux athlètes de l'île de participer aux prochains en toute quiétude.

L'enjeu majeur le port du drapeau français par les athlètes Maorais. Un aspect qui est non



Madi Latuf (Lutteur comorien).

négociable coté comorien. A lire les conclusions de l'Assemblée de Mayotte, la participation de Mayotte reste hypothétique. « L'Assemblée de Mayotte réaffirme sa volonté d'aborder ce sujet avec

responsabilité dans le respect des intérêts du territoire, de la dignité des sportifs et des valeurs portées par le sport ».

Imtiyaz


**Alliance Française
Moroni**

JOURNÉES PORTES OUVERTES

23 - 24 JANVIER 8H30 - 17H

à l'Alliance française de Moroni



Vendredi 23 janvier

- ✓ Mini-cours de français pour tous les niveaux
- ✓ Découverte et animations à la médiathèque
- ✓ Spectacle de clown à 16h avec Nombaba théâtre
- ✓ Photos souvenir instantanées (Photobooth) de 15h à 17h 

Toutes les activités sont gratuites et ouvertes à tous.



Samedi 24 janvier

- ✓ Mini-cours de français pour tous les niveaux
- ✓ Découverte et animations à la médiathèque
- ✓ Atelier « dressage de fruits » pour les enfants de 6 à 12 ans à 15h30
- ✓ Spectacle d'humour avec Fouad du Comores Comedy Club à 17h
- ✓ Animation vidéo 360° (caméra tournante pour vidéos originales à partager) 

AGRICULTURE :

Deux CRDE de Mohéli outillés en matériels agricoles

Dans le cadre du renforcement des capacités agricoles et de l'autonomisation des communautés rurales, les Centres de Recherche et de Développement Rural (CRDE) de Mledjélé et Mibani ont reçu une dotation d'outils agricoles, financée par le projet Ulanga Mali.

Plusieurs dizaines d'outils ont été remis, incluant houes, bêches, pioches, semoirs et arrosoirs, adaptés aux besoins des exploitants agricoles. Selon les responsables du CRDE de Mledjélé, ces outils permettront d'améliorer la productivité et la qualité des récoltes, tout en facilitant le travail des agriculteurs, souvent confrontés à des conditions difficiles. « Cette remise d'outils est un soutien concrèt qui va renforcer notre action auprès des producteurs locaux. Elle nous permet de mieux accompagner les agriculteurs dans leurs activités quotidiennes et de promouvoir des pratiques agricoles durables », a déclaré Bouchra Hamada Directeur du CRDE de Mibani.

De son côté, Anthoumane Aboubacar Boinariziki, responsable Technique Suivi-Evaluation /



Remise matériel agricole.

adjoint coordinateur de l'UGP du projet ULANGA MALI a souligné que cette initiative s'inscrit dans une politique globale de développement rural, visant à améliorer la sécurité alimentaire et à soutenir l'autonomisation économique des communautés rurales. « Notre objectif est de doter les centres et les producteurs des moyens nécessaires pour cultiver de manière efficace et durable,

tout en favorisant l'innovation agricole », a-t-il ajouté.

La cérémonie a également été l'occasion d'échanges entre les producteurs et les experts, autour des techniques d'utilisation des outils et des bonnes pratiques culturelles. Selon les agriculteurs présents, cette initiative contribuera à réduire la pénibilité du travail, tout en augmentant la quantité et la qualité des

productions locales. Avec cette action, le projet Ulanga Mali confirme son engagement à soutenir le développement agricole et à renforcer les structures locales, contribuant ainsi à un développement rural inclusif et durable dans les zones de Mledjélé et Mibani.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Stagiaires
 Abdillahi Hamdi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME CHARGÉ DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES



Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Financement de la BM : Subvention IDA_E191-KM

(180171 – PRRC)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

Appel d'Offres No : 2025-41-AO-PFSS-PRRC

Projet : PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)

Pays : UNION DES COMORES

Intitulé du Marché : Acquisition, installation et mise en service des Equipements informatiques pour le Projet PFSS

Emis le : 22 Décembre 2025

Date limite : Mercredi 21 Janvier à 14H00(heure locale de Moroni)

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de Banque Mondiale d'un montant de 5,4 millions de dollars USD pour financer le Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché Acquisition, installation et mise en service des Equipements informatiques pour le Projet PFSS.

2. L'Unité de Gestion de Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements indiqués ci-dessous :

2025 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans l'édit Règlement.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'adresse indiquée ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de **bureau de 08h à 16h00 (heure de Moroni)** à l'adresse mentionnée Ci-dessous.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse Ci-dessous.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le Mercredi 21 Janvier à 14H00 (heure locale de Moroni)** La soumission des offres par voie électronique « ne seront pas acceptées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **Mercredi 21 Janvier à 14H00 (heure locale de Moroni)**. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'offre pour un montant de 720 000 KMF

6. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Monsieur SAMIL CHAKIRA

Coordonnateur

Projet Régional de Résilience Climatique-Comores (PRRC) ;

Enceinte de l'Union des Meck quartier ambassadeur,

Entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest,

Téléphone : + 269 733 26 09

Email : rcpcomores@gmail.com ; samil.chakira@outlook.com ;

2. La passation du Marché sera Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Février

N°	DESIGNATIONS	NOMBRE
S1	Kit de vidéoconférence	1
S2	Kit de vidéoconférence	1
S3	Serveurs pour le RSU, Gen9 High Performance - Xeon E7-8890V3 2.5 GHz pour assurer la sécurité du système d'information du projet	2
S4	Vidéoprojecteur	5
S5	Hébergement du serveur RSU	1
S6	Ordinateur Portable	2